**INSCRIPTION SCOLAIRE**

 Ecole Maternelle « **Jaume Figuerola** »

Ecole Elémentaire Primaire **« Roger Torreilles** »

Nous, Maire de la Commune de Saint Hippolyte délivrons le certificat d’inscription scolaire à :

Nom :

Prénom :

Né(e) :

Domicilié à (adresse complète) :

Téléphone :

Classe prévue : Date de la rentrée scolaire :

Fait à Saint Hippolyte, le

Le Maire, Signature des parents

**Mme GARCIA VIDAL**

Pièces à fournir :

* *Copie du Livret de Famille*
* *Justificatif de Domicile*
* *Copie du Carnet de Santé*
* *Certificat de Radiation si l’enfant était scolarisé dans un autre établissement*
* *Copie du jugement en cas de séparation ou de divorce*

Département des Pyrénées Orientales

Commune de Saint Hippolyte

* VU l’arrêté du 26 Janvier 1970 fixant les directives générales pour l’établissement du règlement, type départemental des écoles maternelles et élémentaires.
* VU le règlement départemental des écoles maternelles et primaires des Pyrénées Orientales.
* VU l’arrêté municipal fixant le périmètre de recrutement de chaque école ou groupe scolaire de la commune.

Nous, Maire de la Commune de Saint Hippolyte délivrons le certificat d’inscription scolaire à :

Nom :

Prénom :

Né (e) :

Domicilié à (adresse complète) :

Téléphone :

Classe prévue : Date de la rentrée scolaire :

Fait à Saint Hippolyte, le

Le Maire, Signature des parents

Mme GARCIA VIDAL.